



Préposé-e aux installations récréatives # (2024-20) Service Culture loisirs et vie communautaire

Poste régulier – temps complet

Salaire : classe 1A : 23,19 \$ (min) à 28,28 \$ (max) selon l'expérience

Description sommaire du poste :

Sous la supervision de la personne désignée par la direction du service, la personne qui occupe le poste effectue l'entretien ménager ainsi que les suivis nécessaires au bon fonctionnement des équipements et au maintien de la qualité de l'eau.

Principales responsabilités :

- Effectuer les suivis nécessaires au bon fonctionnement des équipements, tel que la filtration d'eau et la désinfection;
- Analyser et ajuster les paramètres physico-chimiques de l'eau de baignade en fonction des normes en vigueur;
- Réaliser l'entretien ménager et maintenir la propreté des lieux intérieurs en tout temps pour les locaux attitrés;
- Tenir à jour les informations nécessaires au bon déroulement des opérations (registres, inventaires, qualité de l'eau, bris d'équipements, etc.);
- Effectuer la préparation des plateaux selon les besoins établis;
- Effectuer le montage ainsi que le démontage lors d'événements spéciaux et des locations;
- Effectuer les inspections et signaler toutes les anomalies et les bris des équipements, installations, terrains ou autres.

Cette liste n'est pas restrictive. Dans l'exercice de ses fonctions, la personne effectue toutes autres tâches connexes permettant de faire vivre un moment des plus agréables à chaque visite aux usagers.

Exigences :

- Avoir terminé son 4^e secondaire ou l'équivalent;
- Détenir la formation CPO (Opérateur Certifié en Piscine et Spa) valide;
*Pour les fins du présent concours, les candidat·e·s ne détenant pas cette exigence doivent s'engager à suivre la formation et obtenir la certification dans les trois (3) mois suivant l'embauche;
- Posséder un minimum de six (6) mois d'expérience dans une fonction similaire;
- Détenir un permis de conduire classe 5, valide au Québec, est un atout;
- Bonne capacité physique;
- Habileté à maintenir l'ordre et à faire preuve de tact et de courtoisie.

Conditions de travail :

Lieu de travail : Complexe aquatique situé au 635 rue Cadieux, Mont-Tremblant ou Centre sportif situé au 637, boulevard du Docteur-Gervais

Horaire de travail : 80 heures réparties sur 2 semaines consécutives échelonnées du dimanche au samedi de la semaine suivante inclusivement. Le début et la fin du quart de travail varient en fonction des besoins du service

**conformément à l'entente 2024-03 CSN avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant (CSN)

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae

Par courriel au Service des ressources humaines :

rh@villedemont-tremblant.qc.ca

Nous vous remercions de votre intérêt pour la Ville de Mont-Tremblant.
Seules les personnes retenues seront contactées.